

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 FEVRIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	8	8

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 8	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 10/02/2023 et publication le 10/02/2023

L'an 2023, le 7 février, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 1^{er} février 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 1^{er} février 2023.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, RENARD Nadège

Excusés : COLLET Claire, PROVOST Olivier

Absent :

A été nommé secrétaire : Mme MOUTON Joëlle

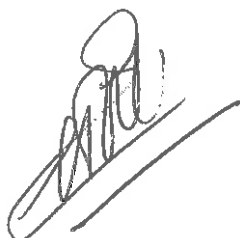
D2023-001 : Validation devis CONTY (Sauvegarde, sécurisation informatique....)

Monsieur Leroux, Maire, fait part aux conseillers de la venue de l'entreprise CONTY à la mairie afin de faire un point sur l'installation informatique et sur la sécurisation des données. Il s'avère qu'aucune sauvegarde n'est faite et que le matériel informatique n'est pas protégé en cas de défaillance électrique.

Monsieur Leroux présente donc le devis qui se décompose comme suit :

- ✓ **Acquisition avec installation pour 747 € HT (soit 896,40 € TTC)**
Boitier NAS avec deux disques durs interne (sauvegarde)
Onduleur (protection de l'ordinateur)
- ✓ **Forfait annuel pour 520 € HT (soit 624 € TTC)**
Sauvegarde externalisée
Maintenance - Assistance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité des présents, d'accepter le devis CONTY tel que présenté ci-dessus et mandate Monsieur Leroux pour la signature de celui-ci y compris les contrats annuels.



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX